



Assemblée Générale Ordinaire Elective et Extraordinaire F.F.H.

25 mars 2017

Relevé des décisions

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Elective et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 25 mars 2017.

10h25 : 121 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 607 voix sur 647.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 304 voix.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2016.

Résultat du vote :

Contre : 14 voix - Pour : 503 voix

- Rapport Moral 2016 par le Secrétaire Général.

Résultat du vote :

Contre : 35 voix – Pour : 512 voix

10h40 : 123 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 615 voix sur 647.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 308 voix.

- Rapport financier 2016 du Trésorier.

Résultat du vote :

Contre : 32 voix – Pour : 551 voix

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

Tour Gallieni II, 36 avenue du Général de Gaulle, 93170 Bagnole - Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 - Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000031 - Code APE : 9312Z



- Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2016--> 31 Décembre 2016.

Le bilan s'établit pour un total de 699 123€.

Le résultat de l'exercice s'élevant à 44 038 € est affecté au compte report à nouveau.

Résultat du vote :

Contre : 15 voix – Pour : 582 voix

11h07 : 124 clubs sur 137 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 618 voix sur 647.

La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 310 voix.

- Approbation du montant de la cotisation fédérale

Résultat du vote :

Contre : 45 voix – Pour : 541 voix

- Approbation du budget 2017.

Résultat du vote :

Contre : 112 voix – Pour : 429 voix

- Approbation de la constitution des nouvelles Ligues.

Résultat du vote :

Contre : 8 voix – Pour : 608 voix

- Approbation de la constitution du Comité départemental de l'Hérault (34).

Résultat du vote :

Contre : 3 voix – Pour : 583 voix

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Conformément à l'article 4.3 des Statuts de la F.F.H. :

- L'Assemblée Générale Extraordinaire doit réunir au moins la moitié des membres en exercice représentant au moins la moitié des voix.

124 clubs sur 137 étant présents réunissant 618 voix sur 647, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir.

- Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ou représentés, soit 83 clubs, représentant au moins les deux tiers des voix, soit 412 voix.
- Approbation des modifications de Statuts
- proposition n°1 : date d'application au 1^{er} juillet 2017
- proposition n°2 : date d'application au 26 mars 2017
- proposition n°3 : date d'application au 26 mars 2017
- proposition n°4 : date d'application au 26 mars 2017
- proposition n°5 : date d'application au 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 16 voix – Pour : 570 voix

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Proposition de modification n°1 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 0 voix – Pour : 608 voix

- Proposition de modification n°2 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 9 voix – Pour : 591 voix



- Proposition de modification n°3 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 7 voix – Pour : 574 voix

- Proposition de modification n°4 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 62 voix – Pour : 532 voix

- Proposition de modification n°5 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 45 voix – Pour : 530 voix

- Proposition de modification n°6 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 70 voix – Pour : 519 voix

- Proposition de modification n°7 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 18 voix – Pour : 568 voix

- Proposition de modification n°8 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 51 voix – Pour : 565 voix



- Proposition de modification n°9 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 0 voix – Pour : 589 voix

- Proposition de modification n°10 du Règlement Intérieur.

Résultat du vote :

Contre : 310 voix – Pour : 289 voix

- Délégation donnée au Comité Directeur pour mener une réflexion sur les catégories d'âge autorisées à se voir délivrer un surclassement supérieur et modifier l'article 3.2.8.1.2 du Règlement Intérieur en conséquence (application au 1^{er} juillet 2017).

Résultat du vote :

Contre : 36 voix – Pour : 572 voix

- Proposition de modification n°11 du Règlement Intérieur.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 4 voix – Pour : 606 voix

- Proposition de modification n°1 du Règlement Médical.

Date d'application : 1^{er} juillet 2017

Résultat du vote :

Contre : 0 voix – Pour : 616 voix

- Ratification du Règlement Disciplinaire de lutte contre le dopage.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 32 voix – Pour : 528 voix



- Approbation du Règlement Disciplinaire.

Date d'application : 26 mars 2017

Résultat du vote :

Contre : 0 voix – Pour : 591 voix

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Cette Assemblée était présidée par Micheline BICHERAY, doyenne d'âge.

Les Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales désignés par le Comité Directeur étaient :

- André LEVY, Président
- Jean-François FENAERT, membre
- Nicolas ODINET, membre
- Nicolas LOGEAY, membre

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR POUR LE MANDAT 2017-2020

A. Scrutin de liste à la représentation proportionnelle

Deux listes se sont portées candidates :

Liste 1: « Se connecter avec les clubs, tous les clubs », portée par Olivier MOREAU

1. Olivier MOREAU
2. Laurent BRACHET
3. Jean-Noël MOUCHE
4. Benoit COISNE
5. Clémentine DUFAY
6. Jean Marc HAROU
7. Eric POURCHASSE
8. Gérard BLOTTIERE
9. Nathalie STEFANI
10. Christophe POPINEAU (médecin)
11. Micheline COURJEAU

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HOCKEY

Tour Gallieni II, 36 avenue du Général de Gaulle, 93170 Bagnolet – Tél. : +33 (0)1 44 69 33 69 – Fax : + 33 (0) 1 44 69 33 60 www.ffhockey.org
SIRET : 78440610000031 – Code APE : 9312Z



12. Marc KNÜLLE
13. Suppléant n°1 : Henri LHOMME
14. Suppléante N°2 Valérie BINCE STUART

Liste 2 : « Ensemble Faire gagner le Hockey », portée par Jean-Michel DUTRIEUX

1. Jean-Michel DUTRIEUX
2. Jean-François BOYER
3. Philippine BERLY
4. Yves REGNIEZ
5. François WIART (médecin)
6. Alain RENAUD
7. Alain DANQUIGNY
8. Ludovic DELACROIX
9. Corine CLERISSI
10. Sébastien DELEMAZURE
11. Hichem AZAIEZ
12. Rémi D'HALLUIN
13. Suppléante n°1 : Anne-Sophie CHOTEAU
14. Suppléant n°2 : Christian DELPHIN

Résultat du scrutin de liste :

*Liste 1 « Se connecter avec les clubs, tous les clubs », portée par Olivier MOREAU : 330 voix,
Soit 56,22% des suffrages exprimés*

*Liste 2 « Ensemble Faire gagner le Hockey », portée par Jean-Michel DUTRIEUX : 257 voix
Soit 43,78% des suffrages exprimés*

La liste portée par Olivier MOREAU emporte la majorité des suffrages et obtient 10 sièges au Comité Directeur

La liste portée par Jean-Michel DUTRIEUX obtient 2 sièges au Comité Directeur.

B. Scrutin uninominal à un tour visant à élire les représentants des Ligues

4 candidats pour 4 postes à pourvoir :

1. Gérard DETREZ, Ligue Hauts de France
2. David ROBERT, Ligue Occitanie
3. Yann LE MELINER, Ligue Normandie
4. Yolande LANZAS, Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Résultat du scrutin visant à élire les représentants de Ligues :

*David ROBERT : 591 voix
Yann LE MELINER : 591 voix
Gérard DETREZ : 585 voix
Yolande LANZAS : 578 voix*

C. Scrutin uninominal à un tour visant à élire le collège féminin

4 candidates pour 5 postes à pourvoir :

1. Sylvie PETITJEAN, Polo H.C. Marcq
2. Amandine ROMBAUT, Besançon H.C.
3. Micheline BICHERAY, A.S.R.U.C.
4. Christelle PAUWELS, L.U.C. Ronchin

Résultat du scrutin visant à élire le collège féminin :

*Amandine ROMBAUT : 603 voix
Sylvie PETITJEAN : 518 voix
Christelle PAUWELS : 513 voix
Micheline BICHERAY : 443 voix*

Les membres du Comité Directeur élus pour le mandat 2017-2020 sont :

Olivier MOREAU
Laurent BRACHET
Jean-Noël MOUCHE
Benoît COISNE
Clémentine DUFAY
Jean Marc HAROU



Eric POURCHASSE
Gérard BLOTTIERE
Nathalie STEFANI
Christophe POPINEAU
Jean-Michel DUTRIEUX
Jean-François BOYER
David ROBERT
Yann LE MELINER
Gérard DETREZ
Yolande LANZAS
Amandine ROMBAUT
Sylvie PETITJEAN
Christelle PAUWELS
Micheline BICHERAY

Fait à Paris, le 27 mars 2017.

Olivier MOREAU
Président de la F.F.H.

Jean-Noël MOUCHE
Secrétaire Général de la F.F.H.